



Votation cantonale 12 novembre 2023

Electeurs inscrits

873

Résultats

Loi sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (1er paquet)

Bulletins rentrés

347

Bulletins à déduire

blancs

11

nuls

1

12

Bulletins valables

335

Taux de participation: 39.7 %

Oui

Non

154

181

Bureau électoral

Président/Présidente



Scrutateur/Scrutinatrice

Les communes doivent grouper par paquet, le cas échéant séparés par objet, les bulletins, les certificats de capacité civique ainsi que les bulletins de vote par correspondance nuls qui ont été retirés. Ils doivent être conservés dans un endroit sûr.